

UN ARIANA

UN Ariana Black 130pt

CHARTRE DES NATIONS UNIES

UN Ariana Regular 50pt

CHAPITRE I BUTS ET PRINCIPES Article 1 Les buts des Nations Unies sont les suivants: 1. Maintenir la paix et la sécurité internationales et à cette fin: prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix, et réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, susceptibles de mener à une rupture de la paix;

UN Ariana Regular 25pt

2. Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde; 3. Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion; 4. Être un centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes.

UN Ariana Black 18pt

Article 2 L'Organisation des Nations Unies et ses Membres, dans la poursuite des buts énoncés à l'article 1, doivent agir conformément aux principes suivants: 1. L'Organisation est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses Membres. 2. Les Membres de l'Organisation, afin d'assurer à tous la jouissance des droits et avantages résultant de leur qualité de Membre, doivent remplir de bonne foi les obligations qu'ils ont assumées aux termes de la présente Charte. 3. Les Membres de l'Organisation règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationales ainsi que la justice ne soient pas mises en danger. 4. Les Membres de l'Organisation s'abstiennent, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies.

UN Ariana Regular Italic 12pt

5. Les Membres de l'Organisation donnent à celle-ci pleine assistance dans toute action entreprise par elle conformément aux dispositions de la présente Charte et s'abstiennent de prêter assistance à un Etat contre lequel l'Organisation entreprend une action préventive ou coercitive. 6. L'Organisation fait en sorte que les Etats qui ne sont pas Membres des Nations Unies agissent conformément à ces principes dans la mesure nécessaire au maintien de la paix et de la sécurité internationales. 7. Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat ni n'oblige les Membres à soumettre des affaires de ce genre à une procédure de règlement aux termes de la présente Charte; toutefois, ce principe ne porte en rien atteinte à l'application des mesures de coercition prévues au Chapitre VII.

UN Ariana Black Italic 12pt

CHAPITRE II MEMBRES Article 3 Sont Membres originaires des Nations Unies les Etats qui, ayant participé à la Conférence des Nations Unies pour l'Organisation internationale à San Francisco ou ayant antérieurement signé la Déclaration des Nations Unies, en date du 1er janvier 1942, signent la présente Charte et la ratifient conformément à l'article 110. 5. Article 4 1. Peuvent devenir Membres des Nations Unies tous autres Etats pacifiques qui acceptent les obligations de la présente Charte et, au jugement de l'Organisation, sont capables de les remplir et disposés à le faire. 2. L'admission comme Membres des Nations Unies de tout Etat remplissant ces conditions se fait par décision de l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité. Article 5 Un Membre de l'Organisation contre lequel une action préventive ou coercitive a été entreprise par le Conseil de sécurité peut être suspendu par l'Assemblée générale, sur recommandation du Conseil de sécurité, de l'exercice des droits et privilèges inhérents à la qualité de Membre. L'exercice de ces droits et privilèges peut être rétabli par le Conseil de sécurité. Article 6 Si un Membre de l'Organisation enfreint de manière persistante les principes énoncés dans la présente Charte, il peut être exclu de l'Organisation par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité.

UN Ariana Regular 9pt



UN ARIANA

family of 2 weights and italics

Regular
Italic
Black
Black Italic

English, French, Spanish

Afrikaans, Albanian, Basque, Breton, Bosnian, Catalan, Croatian [Latin], Czech, Danish, Dutch, Esperanto, Estonian, Faroese, Fijian, Finnish, Flemish, Frisian, German, Greenlandic, Hawaiian, Hungarian, Icelandic, Indonesian, Irish, Italian, Latin, Latvian, Lithuanian, Malay, Maltese, Maori, Moldavian, Norwegian, Portuguese, Polish, Provençal, Rhaeto-Romanic, Romanian, Romany, Sâmi [Inari], Sâmi [Luli], Sâmi [Northern], Sâmi [Southern], Samoan, Scottish Gaelic, Serbian [Latin], Slovak, Slovenian, Swahili, Swedish, Tagalog, Turkish, Wallon, Welsh, Wolof.

uppercase

A B C D E F G H I J K K L M N O P Q R S T U V W X Y Z

lowercase

a b c d e f g h i j k l m n o p q r s t u v w x y z

uppercase accented glyphs

À Á Â Ã Ä Å Æ Ç È É Ê Ë Ì Í Î Ï Ñ Ò Ó Ô Õ Ö Ø Ù Ú Û Ü Ý Þ ß à á â ã ä å æ ç è é ê ë ì í î ï ð ñ ò ó ô õ ö ø ù ú û ü ý þ ÿ

lowercase accented glyphs

à á â ã ä å æ ç è é ê ë ì í î ï ð ñ ò ó ô õ ö ø ù ú û ü ý þ ÿ

currencies

\$ ₳ € £ ¥ ₪ ₮ ₯

proportional, tabular, lining and old style figures

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

denominators and numerators

H⁰¹²³⁴⁵⁶⁷⁸⁹ H₀₁₂₃₄₅₆₇₈₉

fractions

1/4 1/2 3/4

mathematical signs

+ / < = > ¬ ° ± × ÷ / - ℓ ∂
Σ √ ∞ ∫ ≈ ≠ ≤ ≥ ∅ ⁻ / # #
Δ Ω μ π Π % ‰

diacritics

^ ˇ ~ ˆ ˜ ˘ ˙ ˚ ˛ ˜ ˘ ˙ ˚ ˛

standard ligatures

ff fi ffi fl fll fj ffj ß rr

punctuation / various

! , . : ; ? ¿ [] { } () ! | \ /
' ' " " ' " ¶ § • • * ...
_ - - - e † ‡ & @ # ™ © ® ª °

UNARIANA

Italic

English, French, Spanish

Afrikaans, Albanian, Basque, Breton, Bosnian, Catalan, Croatian [Latin], Czech, Danish, Dutch, Esperanto, Estonian, Faroese, Fijian, Finnish, Flemish, Frisian, German, Greenlandic, Hawaiian, Hungarian, Icelandic, Indonesian, Irish, Italian, Latin, Latvian, Lithuanian, Malay, Maltese, Maori, Moldavian, Norwegian, Portuguese, Polish, Provençal, Rhaeto-Romanic, Romanian, Romany, Sâmi [Inari], Sâmi [Luli], Sâmi [Northern], Sâmi [Southern], Samoan, Scottish Gaelic, Serbian [Latin], Slovak, Slovenian, Swahili, Swedish, Tagalog, Turkish, Wallon, Welsh, Wolof.

uppercase

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

lowercase

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

uppercase accented glyphs

À Á Â Ã Ä Å Æ Ç È É Ê Ë Ì Í Î Ï Ñ Ò Ó Ô Õ Ö Ø Ù Ú Û Ü Ý Þ ß à á â ã ä å æ ç è é ê ë ì í î ï ð ñ ò ó ô õ ö ø ù ú û ü ý þ ß

lowercase accented glyphs

à á â ã ä å æ ç è é ê ë ì í î ï ð ñ ò ó ô õ ö ø ù ú û ü ý þ ß

diacritics

ˆ ˜ ˘ ˙ ˚ ˛ ˜ ˘ ˙ ˚ ˛

standard ligatures

ff fi ffi fl ffi fj ffi ß v

punctuation / various

! , . : ; ? [] { } () ! \ / ‘ ’ “ ” ’ , „ « » † ‡ § • * … _ - - - e † ‡ & @ # ™ © ® º

currencies

\$ ₳ € £ ¥ ¤ ¢ f

proportional, tabular, lining and old style figures

0123456789
0123456789
0123456789
0123456789

denominators and numerators

H⁰¹²³⁴⁵⁶⁷⁸⁹ H₀₁₂₃₄₅₆₇₈₉

fractions

1/4 1/2 3/4

mathematical signs

+ / < = > ¬ ° ± × ÷ / - ℓ ∂
Σ √ ∞ ∫ ≈ ≠ ≤ ≥ ∅ ⁻ / # #
Δ Ω μ π ∏ % ‰

UNARIANA

Black Italic

English, French, Spanish
Afrikaans, Albanian, Basque, Breton, Bosnian, Catalan, Croatian [Latin], Czech, Danish, Dutch, Esperanto, Estonian, Faroese, Fijian, Finnish, Flemish, Frisian, German, Greenlandic, Hawaiian, Hungarian, Icelandic, Indonesian, Irish, Italian, Latin, Latvian, Lithuanian, Malay, Maltese, Maori, Moldavian, Norwegian, Portuguese, Polish, Provençal, Rhaeto-Romanic, Romanian, Romany, Sámi [Inari], Sámi [Luli], Sámi [Northern], Sámi [Southern], Samoan, Scottish Gaelic, Serbian [Latin], Slovak, Slovenian, Swahili, Swedish, Tagalog, Turkish, Wallon, Welsh, Wolof.

uppercase

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ

lowercase

abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

uppercase accented glyphs

À Á Â Ã Ä Å Æ Ç È É Ê Ë Ì Í Î Ï Ñ Ò Ó Ô Õ Ö Ø Ù Ú Û Ü Ý Þ ß à á â ã ä å æ ç è é ê ë ì í î ï ñ ò ó ô õ ö ø ù ú û ü ý þ ß

lowercase accented glyphs

à á â ã ä å æ ç è é ê ë ì í î ï ñ ò ó ô õ ö ø ù ú û ü ý þ ß

diacritics

ˆ ˜ ˘ ˙ ˚ ˛ ˜ ˘ ˙ ˚ ˛

standard ligatures

ff fi ffi fl ffi fl fi ffi ß

punctuation / various

! , . : ; ? [] { } () ! \ / ' " ¶ § • • * ... _ - - - — € † ‡ & @ # ™ © ® ª °

currencies

\$ ₳ € £ ¥ ¤ ¢ f

proportional, tabular, lining and old style figures

0123456789
0123456789
0123456789
0123456789

denominators and numerators

H⁰¹²³⁴⁵⁶⁷⁸⁹ H₀₁₂₃₄₅₆₇₈₉

fractions

1/4 1/2 3/4

mathematical signs

+ / < = > ¬ ° ± × ÷ / - ℓ ∂
Σ √ ∞ ∫ ≈ ≠ ≤ ≥ ∅ ⁻ / ##
Δ Ω μ π Π % ‰

EX

UN ARIANA

Office des Nations Unies

Genève

38th session of the Human Rights Council

MICHAEL MØLLER

Directeur général

Division of Conference Management

Parc de l'Ariana

NEW YORK

António Guterres

Charte de San Francisco 1945

Palais des Nations

